

# Rapport d'étape

## Plan sur l'accessibilité – PJCCI

### Décembre 2024

#### **Renseignements généraux**

Le présent rapport d'étape (le « **Rapport** ») portant sur la mise en œuvre du plan sur l'accessibilité (le « **Plan** ») s'inscrit dans le cadre du travail que nous avons réalisé afin d'identifier, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

#### ***La Société***

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la « **Société** ») est responsable du pont Jacques-Cartier, de la structure du pont de Québec, de l'Estacade, des sections fédérales de l'autoroute Bonaventure et du pont Honoré-Mercier, ainsi que du tunnel de Melocheville. Nos activités comprennent la gestion, l'entretien et la réfection de ces infrastructures. Nous avons comme mission de veiller à la sécurité et à la pérennité de ces infrastructures et d'assurer la mobilité des usagers. Notre vision est d'agir comme chef de file en gestion d'infrastructures d'envergure, à titre d'expert innovant, de leader en mobilité, et d'acteur social et urbain.

#### ***La Société et l'accessibilité***

L'engagement social, l'inclusion et l'égalité font partie intégrante de nos valeurs. À titre de gestionnaire d'infrastructures fédérales d'importance pour le Grand Montréal et la région de Québec, nous considérons primordial de participer aux efforts visant à promouvoir et à favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à identifier, éliminer et prévenir les obstacles dans nos politiques et pratiques.

#### ***Processus de rétroaction***

Afin de soutenir nos démarches en matière d'accessibilité, la rétroaction que vous pourriez nous fournir sur la mise en œuvre du Plan et sur les obstacles à l'accessibilité sera essentielle et prise en considération.

Le Directeur principal, Affaires juridiques et Ressources humaines et Secrétaire corporatif, est le responsable désigné en matière d'accessibilité. Il reçoit la rétroaction fournie à la Société en matière d'accessibilité. Pour en savoir davantage sur la façon de nous soumettre de la rétroaction, veuillez consulter notre description du processus de rétroaction, qui se trouve à la suite du Rapport.

#### ***Communiquer avec nous en lien avec l'accessibilité***

Pour obtenir le Plan, le Rapport ou la description de notre processus de rétroaction dans un autre format, veuillez communiquer avec nous par l'un ou l'autre des moyens suivants :

## **Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incoroporée**

1225, rue Saint-Charles Ouest, 5e étage  
Longueuil, QC J4K 0B9

Téléphone : 450 651-8771

Formulaire sur notre site Internet : <https://jacquescartierchamplain.ca/fr/nous-joindre/>

Courriel : [accessible@pjcci.ca](mailto:accessible@pjcci.ca)

### **Consultations**

Dans le but de préparer le Rapport, nous avons sollicité les commentaires de la communauté sur le Plan, ainsi que sur nos activités et nos pratiques.

Pour ce faire, nous avons mis en place un sondage en ligne, qui a été partagé à nos abonnés, sur notre site Internet, ainsi que sur nos réseaux sociaux. Le sondage s'est conclu le 30 novembre 2024.

Les commentaires reçus dans le cadre des consultations nous ont été utiles pour supporter la mise en œuvre et les améliorations du Plan et de nos efforts en matière d'accessibilité.

### **Emploi**

Nous sommes déterminés à promouvoir un milieu de travail sain, équitable, diversifié et inclusif en adaptant nos pratiques organisationnelles et en s'inspirant des meilleures pratiques.

Nos préoccupations quant à l'accessibilité dans le domaine de l'emploi portent sur toutes les étapes du parcours professionnel d'un employé, incluant notamment le recrutement, l'embauche et l'intégration.

La Société accompagne ses employés et employées afin d'offrir un milieu de travail adapté à leur situation et à leurs besoins, que ce soit au niveau du plan de l'espace de travail, qui est attitré à chaque membre du personnel et pour lequel un service d'évaluation personnalisé en ergonomie est disponible, que ce soit au niveau de l'organisation du travail, de l'avancement et du perfectionnement professionnel ou encore en ce qui concerne le retour au travail. Lorsque des besoins particuliers sont identifiés, la Société prend et continuera de prendre les mesures appropriées ou les ententes d'accommodement pour répondre aux besoins individuels et s'assurer que les conditions d'emploi sont adaptées à la situation.

Des mesures de flexibilité des horaires et de mode hybride de travail sont en place afin de répondre aux besoins individuels. Ces conditions de travail sont communiquées de manière proactive sur la page *Carrières* du site Internet de la Société.

Par ailleurs, pour la période de référence, la Société a publié les options d'ergonomie disponibles à même le système d'exploitation et les outils bureautiques Microsoft afin de mieux informer les membres du personnel des outils de travail adaptés accessibles. Également, la Société a testé et a installé un logiciel de narration dans son portefeuille de logiciels autorisés pour adapter le travail de certains employés.

Nous poursuivons nos réflexions et le développement de nos actions en misant sur la communication, le partage d'information et la sensibilisation des membres de notre personnel dans le but de développer le leadership, l'engagement et l'implication de tous les niveaux hiérarchiques, dans la promotion d'une culture qui inscrit l'équité, la diversité, la santé et le mieux-être dans tous les aspects du milieu de travail.

## Environnement bâti

La Société poursuit ses efforts afin de garantir l'accessibilité de ses espaces de travail aux personnes en situation de handicap.

Le siège social de la Société étant situé dans un immeuble locatif, les responsabilités en matière d'accessibilité sont partagées entre la Société et le bailleur. Tel que confirmé par ce dernier, l'immeuble est présentement accessible aux personnes en situation de handicap.

Durant la période de référence, le projet pilote pour le réaménagement des bureaux a été livré en conformité avec les exigences réglementaires en matière d'accessibilité. À titre d'exemple, la largeur minimale des corridors a été respectée, ainsi que les distances de circulation requises entre les espaces de travail.

Quel que soit le projet d'aménagement visant les espaces de travail de la Société, une attention particulière est systématiquement portée à leur accessibilité et ce, afin de reconnaître, éliminer et prévenir des obstacles à l'intérieur et à l'extérieur de nos bureaux.

De plus, les mesures sont en place afin d'assurer que toutes les entrées de l'édifice dédiées à notre équipe d'opérations et entretien soient systématiquement nettoyées et déneigées avec épandage d'abrasifs afin que la rampe d'accès soit toujours accessible, été comme hiver.

## Communications

L'accès égal à l'information est essentiel et la Société souhaite contribuer à éliminer les obstacles dans ce domaine. Nous cherchons toujours à nous améliorer dans notre façon de véhiculer l'information de façon accessible à la communauté. Nos préoccupations à ce sujet portent tant sur la vulgarisation et le langage simple, clair et concis, que sur l'utilisation d'un langage inclusif et respectueux. Pendant la période visée, nos efforts se sont poursuivis afin de communiquer l'information de la manière la plus accessible, respectueuse et inclusive qui soit, en fonction des diverses clientèles cibles. Plus précisément, afin de faciliter la compréhension des activités de PJCCI, nous avons opté pour l'ajout de plusieurs images dans nos communications pour illustrer nos grands projets, notamment la future reconfiguration de l'autoroute Bonaventure en boulevard. Ces images, qui accompagnent de courts textes descriptifs, facilitent la compréhension des travaux prévus et surtout des aménagements qui seront en place dans le secteur une fois les travaux complétés.

## Technologies de l'information et des communications

En plus de ce qui a été mis en place au cours des deux dernières années, le travail continue pour simplifier les publications sur notre site Internet, notamment la publication des entraves. Nous nous assurons en effet que les messages publiés soient plus concis pour faciliter la compréhension des travaux et entraves.

De plus, le Rapport annuel 2023-2024 de la Société a été mis en ligne en octobre 2024 en respectant les normes d'accessibilité en vigueur.

Enfin, PJCCI a fait évaluer son site Internet en fonction des normes d'accessibilité de niveau (A). Essentiellement, 61 % du site Internet répond au niveau (A), et le travail se poursuit pour en améliorer l'accessibilité. Les sections priorisées sont : **Carrières** et **Nous joindre**.

## Acquisition de biens, de services et d'installations

Dans la continuité des démarches initiées antérieurement, la Société a poursuivi ses efforts pendant la période de référence afin d'assurer l'accessibilité dans le cadre de toute acquisition susceptible d'impacter l'environnement de travail des membres de son personnel.

Dans le cadre de ses processus d'approvisionnement, la Société veille à transmettre et à rendre accessibles les documents contractuels pertinents sous un format pouvant répondre à des besoins particuliers en matière d'accessibilité.

## Conception et prestation de programmes et de services

Comme mentionné dans le Plan, après avoir procédé à l'examen de nos politiques, programmes, pratiques et services, ce domaine ne s'applique pas aux activités et opérations de la Société.

## Transport

Comme mentionné dans le Plan, après avoir procédé à l'examen de nos politiques, programmes, pratiques et services, ce domaine ne s'applique pas aux activités et opérations de la Société.

## Description du processus de rétroaction

Le Directeur principal, Affaires juridiques et Ressources humaines et Secrétaire corporatif, est le responsable désigné en matière d'accessibilité.

Dans le cadre du travail réalisé afin d'identifier, éliminer et prévenir les obstacles, nous utiliserons la rétroaction qui sera fournie sur la mise en œuvre du Plan et sur les obstacles qui seront identifiés en lien avec nos politiques et nos pratiques. Cette rétroaction sera notamment considérée dans le cadre de l'élaboration de nos rapports d'étape, qui seront publiés à chaque année située entre les dates de publication des mises à jour du Plan.

Divers moyens sont mis à votre disposition pour nous fournir de la rétroaction :

### Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée

1225, rue Saint-Charles Ouest, 5e étage

Longueuil, QC J4K 0B9

Téléphone : 450 651-8771

Courriel : [accessible@pjcci.ca](mailto:accessible@pjcci.ca)

Formulaire sur notre site Internet : <https://jacquescartierchamplain.ca/fr/nous-joindre/>

Veillez noter qu'il est possible de nous fournir de la rétroaction de façon anonyme. Pour ce faire, vous pouvez transmettre votre rétroaction de manière anonyme par la poste au Directeur principal, Affaires juridiques et Ressources humaines et Secrétaire corporatif à l'adresse ci-dessus.

Bien que les façons privilégiées de nous soumettre de la rétroaction soient celles énoncées ci-dessus, il est possible de nous fournir de la rétroaction sur nos réseaux sociaux, par le biais de messages privés, en indiquant le terme « accessibilité » :

<https://twitter.com/pjcci>

<https://www.facebook.com/pontsjacquescartierchamplainbridges>

<https://www.linkedin.com/company/827089/admin/>

## Rétroaction reçue – année 2024

Pour la période visée, la Société a reçu une rétroaction par l'entremise de son processus de rétroaction.